

# MASTER 1

## PSYCHOLOGIE CLINIQUE

### EN THERAPIES COGNITIVES ET COMPORTEMENTALES

#### Stages

Il s'agit d'un stage en institution sous la direction d'un psychologue référent ou d'un médecin psychiatre et s'inscrivant dans une UE Projet de recherche tuteuré en MIS2. Ce stage à visée essentiellement clinique comprend 90 heures obligatoires en institution auquel s'ajoute un travail en groupe et un travail individuel (voir fiche UE). Une supervision de stage sous forme de reprises de stage d'un total de 20h se fait par un enseignant-chercheur. Il peut néanmoins s'agir aussi d'une recherche menée hors institution (par exemple en laboratoire) mais dans le domaine des TCC et sous la direction d'un enseignant-chercheur.

La liste des lieux de stage potentiels sera communiquée aux étudiants à la rentrée. Elle est indicative et d'autres lieux de stage, en France ou à l'étranger, sont possibles et même bienvenus.

Les stages feront l'objet d'une convention de stage entre l'Université de Strasbourg et l'organisme accueillant le stagiaire.

**La recherche de stages ne peut se faire qu'à partir du moment où la réussite en licence et l'avis favorable de l'acceptation en M1 ont été communiqués.**